

Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

REF : UC6347

Prérequis

Une connaissance générale du fonctionnement d'une mutuelle ou d'un organisme assureur est recommandée. Il est préférable d'avoir des notions de base en finance ou en gestion des risques.

Durée 21h

Profil Animateur

Le formateur est un expert en réglementation Solvabilité 2, actuairiste certifié de l'Institut des actuaires et consultant expérimenté dans l'accompagnement des mutuelles. Il dispose d'une solide expérience en animation de formations techniques pour des professionnels du secteur assurantiel.

Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

Public visé

Professionnels du secteur assurantiel nouvellement nommés à une fonction clé ou en charge de la gestion des risques réglementaires.

Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation est d'acquérir une compréhension approfondie de la directive Solvabilité 2 et des exigences réglementaires associées à la gestion des risques.

Programme

- Comprendre les fondements de la directive Solvabilité 2 et ses trois piliers.
- Définir les provisions techniques et le calcul du Best Estimate de sinistres et de primes.
- Appréhender la formule standard pour le calcul du capital de solvabilité requis (SCR), incluant les modules non-vie, contrepartie et marché.
- Identifier les mécanismes de couverture des exigences réglementaires via les fonds propres économiques.
- Maîtriser le processus ORSA : exigences réglementaires, cartographie des risques, projections de solvabilité et stress tests.
- Comprendre les rôles des fonctions clés : actuarielle, conformité, audit interne et gestion des risques.
- Intégrer les principes du système de gestion des risques et du contrôle interne.
- Analyser les exigences de reporting narratif : RSFP, rapport régulier au contrôleur, différences et contenus.
- Décipher les QRT (Quantitative Reporting Templates) : bilan, actifs, provisions techniques, fonds propres, SCR.

Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
 - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
 - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
 - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
 - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
 - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
 - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP